

Banque et finance

Finalités du module :

Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances générales en économie monétaire et financière ;
- de comprendre le rôle et les fonctions de la monnaie, les principes qui régissent sa création et l'impact de l'évolution de la masse monétaire sur les variables macro-économiques ;
- d'appréhender la structure du système bancaire et financier belge et le rôle des autorités de contrôle ;
- de comprendre le fonctionnement élémentaire des marchés monétaires et financiers ;
- d'utiliser correctement les principaux produits (comptes, placements et crédits) offerts par les organismes financiers.

Programme :

Face à des situations courantes issues de la vie professionnelle relatives à la macro-économie monétaire et à la gestion d'instruments financiers, l'étudiant sera capable :

- d'acquérir des concepts fondamentaux et des techniques de base;
- de caractériser :
 - ◆ le rôle et les fonctions des actifs monétaires et financiers,
 - ◆ les mécanismes de création de monnaie et des actifs financiers,
 - ◆ les relations entre les variables monétaires et financières et les principales autres variables macro-économiques,
 - ◆ la structure du système bancaire et des marchés financiers belges, et leurs modes de fonctionnement, avec extension aux marchés financiers internationaux,
 - ◆ les principaux produits bancaires et financiers, tant en matière de placements que de crédits ou d'assurances.
- de mettre en œuvre des techniques de gestion financière et de les justifier pour :
 - ◆ la gestion des comptes-courants,
 - ◆ le choix des placements de trésorerie,
 - ◆ le choix des instruments de crédit,
 - ◆ le choix du type d'assurances.

Capacités terminales :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

- ✓ *face à une situation courante issue de la vie professionnelle relative à la macro-économie monétaire et à la gestion d'instruments financiers,*
- ✓ *de mettre en œuvre au moins deux des capacités suivantes, au choix du chargé de cours :*

- identifier les variables monétaires et expliquer l'impact de leur évolution sur le fonctionnement général du système économique ;
- identifier la structure et les opérateurs des principaux marchés financiers ainsi que les opérations et les risques qui y sont liés ;
- caractériser les principaux instruments financiers proposés par les différents opérateurs ;
- appliquer les techniques de placement ou de crédit, en justifiant sa méthode de résolution.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.